

FORMATION SOCIÉTÉ À MISSION

RAISON D'ÊTRE ENGAGEMENT

ACCOMPAGNEMENT

 **Primum** DÉVELOPPEMENT DURABLE & SANTÉ  
non nocere COACHING RSE

# DEVENIR SOCIÉTÉ À MISSION



## DE LA FORMATION À LA TRANSFORMATION, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS POUR DEVENIR SOCIÉTÉ À MISSION

### QUELS SONT **LES ENJEUX** ?

**N**otre société fait face à des défis sociaux et environnementaux majeurs.

**V**otée en mai 2019, la loi PACTE introduit un modèle d'entreprise qui oriente le pouvoir de transformation de ces dernières pour résoudre ces défis. Le tout, en incluant l'innovation et l'écoute active des parties prenantes.

### QUELLES SONT **LES RÉPONSES** ?

**R**epenser et affirmer son rôle sociétal en s'engageant dans la démarche exigeante et transformative de la Société à Mission.

**S**e fixer un cap, réfléchir sur sa mission tout en impulsant une dynamique collective et itérative. Et aussi, et surtout, renforcer la pérennité de son activité en conjugant impact environnemental, social et économique positifs.



## LES PRESTATIONS PROPOSÉES

### OFFRE 1

#### Une formation d'une demi-journée sur site ou en classe virtuelle :

- ✓ Maîtriser les enjeux de la société à mission
- ✓ Sensibiliser et concerter l'ensemble des collaborateurs à une forme de gouvernance
- ✓ Maîtriser les points réglementaires liés à cette nouvelle forme juridique
- ✓ Mener la démarche de la conception à l'évaluation

### OFFRE 2

#### Un parcours de formation en e-learning :



Afin de permettre à vos collaborateurs de se former en toute autonomie aux enjeux et processus de la société à mission, nous vous proposons une formation en e-learning.

Nous vous recommandons cette solution dans le cas où vous envisagez de devenir une société à mission afin de développer un socle de compétences commun pour l'ensemble de vos équipes avant de se lancer dans une démarche exigeante de transformation de la société.

### OFFRE 3

#### Un accompagnement sur 6 mois pour devenir société à mission :

- ✓ Une réunion de cadrage pour échanger sur les résultats attendus, la méthode de mobilisation des collaborateurs et le rétroplanning.
- ✓ Un processus de définition et de validation de votre raison d'être
- ✓ Un atelier de co-construction de vos objectifs
- ✓ L'accompagnement à la mise en place et à l'animation de votre comité de mission

La modification des statuts et le choix de l'organisme tiers indépendant sont à votre charge mais nous vous donnons toutes les indications pour mener ces étapes en toute facilité.

Pour tout devis, nous vous invitons à nous contacter :



04 67 00 31 70



contact@agenceprimum.fr



5 bis rue Franklin  
34500 Béziers